

Aggravation du sentiment d'insécurité à Villejuif

# Claudine Cordillot demande à l'Etat de tenir ses engagements

**Phénomène inquiétant parce que croissant, l'insécurité était l'objet d'un conseil municipal extraordinaire convoqué le 4 mai dernier à la MPT Gérard-Philippe. A la veille de cette séance, le maire, Claudine Cordillot et à ses côtés, Yves Bonnet, adjoint chargé de la Sécurité, ont accordé un entretien à Villejuif-Notre-Ville. Six mois après la signature du Contrat Local de Sécurité, le maire fait un premier bilan d'où il ressort que l'Etat n'a pas totalement rempli ses engagements. Claudine Cordillot, qui rencontrait le ministre de l'Intérieur début mai, revendique à nouveau la création d'un commissariat de plein exercice pour Villejuif et des îlotiers en plus grand nombre pour assurer les missions de prévention, de dissuasion et de répression, quand il le faut.**



▲ Le maire, Claudine Cordillot, aux côtés d'Yves Bonnet, adjoint à la sécurité. La municipalité exige de l'Etat les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des habitants, et, notamment, des îlotiers en plus grand nombre.

**VNV : On constate ces derniers temps une nette aggravation du climat d'insécurité dans la quasi-totalité des quartiers. Que comptez-vous faire ?**

**Claudine Cordillot :** En effet, l'insécurité grandit de façon inquiétante depuis plusieurs semaines avec de multiples actes de délinquance, de vols à la roulotte, des dégradations de biens, dont sont victimes maintenant quotidiennement les habitants. Je reçois chaque semaine de nombreuses lettres de plaignants à ce sujet. Monsieur Bonnet, mon adjoint à la Sécurité, est aussi très sollicité. Comme eux, je partage leur indignation et leur droit à vivre en sécurité, droit rappelé par le premier Ministre qui déclarait récemment que «la sécurité est un droit fondamental et qu'il doit être garanti pour tous dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire». Or à Villejuif, on ne peut pas dire que ces conditions soient réunies. C'est ce que j'ai souhaité dire au Ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement, que je rencontrerai à ma demande, le 2 mai (1).

**VNV : Pourquoi une telle rencontre avec le ministre de l'Intérieur ?**

**Claudine Cordillot :** Pour lui rappeler notre principale revendication : obtenir un commissariat de plein exercice, obtenir les îlotiers nécessaires pour une présence efficace sur le terrain qui soit à la fois préventive, dissuasive et répressive lorsque cela est rendu nécessaire par un certain nombre de faits. A notre demande, notre circonscription de police vient d'être retenue comme site de Police de proximité. A mes yeux, cela justifie pleinement nos exigences pour le commissariat et pour le nombre de fonctionnaires de police.

**VNV : Mais certaines de ces revendications, comme le renfort de l'îlotage sont déjà inscrites dans le Contrat Local de Sécurité que vous avez signé avec l'Etat voilà déjà six mois...**

**Claudine Cordillot :** C'est vrai, mais si la ville a tenu ses engagements (j'y reviendrai), il n'en est pas de même ni de la Police, ni de la Justice, ni de l'Education nationale.

Concernant la police, il y a eu cette dernière période, recrutement de 11 adjoints de sécurité sur les 14 prévus. mais, parallèlement, le nombre d'agents titulaires n'a pas augmenté (il a même certainement diminué). Or, les adjoints de sécurité ne peuvent pas sortir seuls et doivent être obligatoirement accompagnés de collègues titulaires. Quand nous avons signé le Contrat Local de Sécurité, puis le Contrat Intercommunal de Sécurité, nous avons toujours dit que les moyens contractualisés ne répondaient pas aux besoins. Mais nous avons soutenu la démarche visant à impliquer tous les acteurs pour enrayer l'insécurité. Ces contrats doivent se traduire rapidement par une amélioration de la situation. A condition bien sûr que chacun joue le jeu, respecte ses engagements, et accepte de réévaluer les moyens à affecter en fonction des constats et des nécessités. Or, encore une fois, les forces de police en présence sont très insuffisantes et, manifestement, les îlotiers ne sont pas assez nombreux pour remplir correctement leur mission de pré-

# ents

vention, de dissuasion et de répression quand il le faut.

**VNV : Combien faudrait-il d'agents à Villejuif ?**

**Claudine Cordillot :** Nous avons avancé le chiffre d'une cinquantaine d'agents chargés de l'ilotage. Rappelons qu'en 1985, le directeur de la police estimait que le commissariat de Villejuif nécessitait 127 agents en tenue plus une trentaine en civil. Vous voyez qu'on est loin d'avoir réellement pris en considération l'attente et les besoins des habitants.

**VNV : Justice, Education nationale, le bilan est-il aussi mitigé ?**

**Claudine Cordillot :** Pour la Justice, le contrat prévoyait une maison de la justice. Rien n'a avancé pour l'instant. Concernant le correspondant du Parquet, poste financé par l'Etat et la ville, il est recruté. J'attends de lui une plus grande rapidité d'intervention pour le traitement des dossiers, pour combattre le sentiment d'impunité trop souvent ressenti, à juste titre, par les victimes. Par ailleurs, de plus en plus de jeunes sont impliqués dans des faits délictueux. Il faut trouver rapidement des solutions adaptées pour prendre en charge ces mineurs et éviter les récidives. Là encore, les propositions d'actions tardent à venir.

Quant à l'Education nationale, c'est le monde à l'envers. Nous attendions des moyens supplémentaires consécutifs à la création des réseaux d'éducatifs prioritaires, c'est l'inverse qu'on nous propose avec la suppression de classes. C'est inacceptable. De même, je réaffirme qu'il est indispensable d'obtenir une classe relais pour les enfants en très grande difficulté.

**VNV : Et concernant la ville, quels étaient ses principaux engagements ?**

**Claudine Cordillot :** Nos engagements ont été tenus. Nous avons recruté 13 des 17 agents locaux de médiation sociale (ALMS) qui sont en cours de formation, ainsi que leur responsable. Nous sommes prêts pour

lancer les travaux pour réhabiliter la maison de la justice qui accueillera les ALMS et les responsables des REP. Nous n'attendons plus que le feu vert des subventions que l'Etat est susceptible d'apporter pour démarrer les travaux.

Et puis nous sommes aussi attentifs à la détresse de certains parents qui, aujourd'hui, nous disent : « nous avons des soucis avec nos enfants, nous avons besoin d'aide pour nous permettre d'exercer notre responsabilité de parents ». Nous avons mis en œuvre un « Point écoute parents », de façon à ce que ces parents puissent aussi trouver l'aide dans l'exercice de ce que l'on appelle la parentalité, dans leur responsabilité de parents. Je crois qu'il faut entendre cette demande des familles.

Mais avant de signer les contrats de sécurité, nous avons déjà mis en œuvre de nombreuses choses, concernant la prévention notamment. Nous avons une politique en direction de l'enfance, de la jeunesse, une politique culturelle. Parmi les priorités budgétaires de l'année, il y a le renforcement des actions en direction des jeunes, des actions de quartier, avec les bailleurs sociaux, pour mieux travailler les aménagements dans les quartiers. Par exemple, l'aménagement du terrain de foot, à Mermoz, en concertation avec la SCIC mais aussi la revitalisation de la place Rodin, avec l'idée de créer un local intergénérationnel qui pourrait faire l'objet d'un chantier jeune, que ces derniers puissent rénover, adapter les locaux aux projets de vie. Nous avons également des contacts avec l'OPHLM, le premier bailleur à s'être engagé sur ces questions-là, ainsi qu'avec la société LOGI-REP. Nous sommes donc attentifs partout, dans tous les quartiers, à ce que toutes les initiatives, et celles des jeunes sont nombreuses, puissent trouver attention et soutien de la part de la municipalité

Outre les actions déployées par le service municipal de la jeunesse, il convient de réfléchir avec les ensei-

gnants des collèges à développer des sanctions alternatives à l'exclusion. Enfin, les collèges doivent-ils être seulement des lieux de scolarisation ? Ne pourraient-ils pas s'ouvrir pendant les vacances scolaires, ou après la classe, à d'autres possibilités d'accueil ?

**VNV : Si, après votre entrevue avec le ministre de l'Intérieur, vous n'obteniez pas plus de moyens, que comptez-vous faire ?**

**Claudine Cordillot :** Vous l'avez compris, ma détermination est forte pour que nous obtenions les effectifs et le commissariat de plein exercice et si je ne reviens pas avec des choses tangibles en la matière, je proposerai aux Villejuifois, en accord avec Yves Bonnet et l'équipe municipale, de manifester. On ne peut plus accepter qu'une telle situation perdure. Nous voulons vivre en sécurité et pour cela, l'Etat doit dégager les moyens.

Deuxièmement, je vais proposer la création de comités d'initiatives dans les quartiers, pour élaborer la charte du « bien-vivre dans les quartiers », dans l'esprit de favoriser et soutenir les initiatives des habitants, avec tous les partenaires, institutionnels ou non.

J'insiste sur le fait que si l'Etat doit assumer pleinement ses responsabilités, le partenariat, l'écoute, le dialogue, permettent aussi de combattre la peur. Il faut réfléchir au mieux-vivre ensemble. Les jeunes, les retraités, les adultes, doivent pouvoir trouver leur place dans la ville. On ne pourra pas le faire sans la participation des élus, des services municipaux, des habitants, des bailleurs, des enseignants, de tous les citoyens.

C'est le sens des propositions que j'ai avancées lors du Conseil municipal extraordinaire sur la sécurité, le 4 mai, à la Maison Pour Tous Gérard-Philipe.

*(1) Cet entretien a été réalisé fin avril, à l'heure où nous mettions sous presse.*